



Atos : rapports de force entre une gouvernance influente et l'opposition actionnariale fondée sur la guerre informationnelle

Par Agathe Bodelot, 09/11/2023

Contextualisation : un leader du numérique en difficultés financières

Sortie du CAC40 en 2017, Atos est déficitaire de 95% de sa capitalisation boursière depuis trois ans. L'entreprise de services numériques (ESN) cherche un plan de sauvetage pour rebondir sur ses 2,4 milliards d'euros de dettes.

Le conseil d'administration (CA) du 14 juin 2022ⁱ signe un tournant pour Atos. Conseillé par le cabinet McKinsey, l'ancien président d'Atos Bertrand Meunier y exposait la future scission du groupe en deux entités distinctes : Eviden, aux actifs stratégiques sera côté séparément des activités d'infogérance regroupées au sein de Tech Foundationⁱⁱ. L'annonce de la scission fortement contestée, accompagnée du plan de réduction des coûts *Boost*ⁱⁱⁱ, plombe l'action de 45%^{iv}.

Les offres d'achat publiques (OPA) s'enchaînent^v, avec au cœur du problème la question sensible de souveraineté numérique et des supercalculateurs, essentiels à la dissuasion nucléaire française^{vi}.

La montée en puissance progressive d'une forte agitation interne

Un terreau favorable à l'opposition

Dès l'annonce controversée de la scission, considérée pour beaucoup comme un « non-sens industriel », le site internet atos.bourse.blog s'agite. Créé à l'automne 2022, un actionnaire y publie quotidiennement sans aucune censure, toutes les analyses et articles existants concernant la stratégie financière de l'entreprise numérique, exposée à de nombreuses critiques. Le blog devient rapidement une référence en termes de ressources informationnelles sur Atos.

En parallèle, des actionnaires minoritaires mécontents tels que Sycomor, Sparta Capital et Hervé Lecesne demandent le départ de Bertrand Meunier. Attirant les regards sur l'ESN à travers des lettres ouvertes^{vii}, ils souhaitent aussi le changement de trois administrateurs.

En mai 2023, un premier scandale éclate au sein d'Atos. Diffusé en interne, un mail accuse la tête de la CFDT d'avoir été soudoyée par Bertrand Meunier^{viii}. Si l'origine du mail reste inconnue, la diffusion d'informations compromettantes sur Alia lassamen fragilise aussi bien le syndicat, que la tête du groupe.

Quelques jours après, le fonds Sycomore lance la première campagne activiste qui viendra déstabiliser le groupe^{ix}. Trois actionnaires proposent quatre résolutions dissidentes^x, lors de l'assemblée générale du 2 juin. Néanmoins, le choix peu stratégique de l'ancien directeur Léo Apotheker, fraîchement débarqué d'HP décrédibilise le fonds minoritaire, dont les résolutions non recommandées par l'ISS ne seront pas adoptées à l'AG suivante.

La cession de TFCo à Krétinsky : le point de bascule

Le CA du 1^{er} août 2023 fait basculer le rapport de force entre la gouvernance du groupe et les actionnaires minoritaires de l'opposition. Bertrand Meunier annonce la cession de Tech Foundation (TFCo) au milliardaire tchèque David Krétinsky, qui accèderait également à 7,5% du capital d'Eviden^{xi}.

La colère des actionnaires se cristallise notamment sur l'augmentation de capital de 700 millions d'euros accompagnant l'opération. Une étude de Sophie Vermeille, constatant souvent un échec lors de ces opérations de recapitalisation^{xii} appuie leur revendication.

La transaction financerait le milliard apporté à Krétinsky, pour les besoins en fonds de roulement de TFCo. Le fonds activiste Ciam calcule que « cela revient à céder l'entreprise d'infogérances à un prix négatif de 900 millions »^{xiii}, tout en laissant les 3 milliards d'euros de dette aux activités restantes, privées de toute liquidité. Une certaine incompréhension de cette cession et la révélation de la détérioration financière, entraînent une chute de l'action de 45% en quelques séances. Plusieurs actionnaires saisissent l'AMF, dénonçant la non-communication du *profit warning* pourtant obligatoire à la vue de la situation.



Chutes majeures du cours d'Atos sur les deux dernières années – données de boursier.com, réalisé sur caneva le 04/11/2023.

Une fronde actionnariale offensive sur tous les terrains, largement dominante dans la guerre informationnelle livrée à la présidence du groupe

La médiatisation recherchée par les actionnaires, pour alerter sur les manœuvres du board évitent un débat à huis-clos. Ils sont clairement vainqueurs dans la guerre informationnelle autour de la stratégie financière du groupe, notamment grâce au site atos.bourse.blog. De nouveaux leviers apparaissent pour les actionnaires, permettant un déblocage des barrières internes grâce à l'appui d'acteurs externes.

Gain de l'opinion publique grâce aux médias

La perte de crédibilité, le manque de communication ainsi que l'opacité des manœuvres financières du groupe fondent l'argumentation de l'opposition.

La perte de crédibilité de l'ancien président Bertrand Meunier joue largement en faveur des actionnaires, dont la cause surcharge l'espace médiatique. En effet, il annonce à l'AG du 28 juin qu'« aucune augmentation de capital n'est prévue »^{xiv}, et que le projet initial de scission reste identique. Or à peine un mois plus tard, l'annonce de la cession de Tech Foundation à Daniel Krétinsky, accompagné d'une recapitalisation sur Evidian remet largement en cause ces propos. De telles opérations nécessitent plusieurs mois de préparation, qui aurait en réalité commencé en début d'année 2023.

De plus, les 800 000€ de jetons de présence partagés annuellement entre les membres du board font jaser, tout comme les extravagants parachutes dorés^{xv}. Contrastant avec les difficultés pécuniaires actuelles, ces rémunérations du board contribuent à rallier l'opinion publique à la cause des actionnaires, pourtant peu populaires dans la culture française de l'entreprise^{xvi}.

Notons que les rapports financiers annuels d'Atos^{xvii} montrent une réserve de cash de 2 milliards d'euros, dont on ne parle que très peu. Aggraver la situation financière du groupe dans les médias, en laissant croire à une « faillite »^{xviii} prochaine, pourrait être une stratégie d'opportunistes gravitant autour du dossier. Ce type de désinformation permet alors de racheter à bas prix les titres vendus massivement par les plus frileux, et d'attendre la remontée du titre induite par la vérification des informations^{xix}.

Formation de l'opposition : des réactions isolées vers une association actionnariale

Bien que la CA se tienne le 1^{er} août en plein été, l'annonce de la vente de Tech Foundation à Krétinsky ne passe pas inaperçue. L'exposition médiatique est telle, que les réactions d'opposition sont immédiates : plus de quatre-vingts parlementaires Les Républicains écrivent une Tribune à l'Elysée^{xx}, le lendemain de l'annonce. L'impact est réel sur le cours d'Atos, qui perd plus de 45% de sa valeur en quelques séances. Enfin, une note de l'ancien administrateur du CEA Daniel Verwaerde parvient à l'Elysée^{xxi}. C'est l'intervention d'un acteur de poids, qui requiert un plan de sauvetage pour la souveraineté numérique auprès de l'Elysée, face à celui de la revente au magnat tchèque.

L'interaction de nombreux actionnaires minoritaires, via le site atos.bourse.blog favorise une certaine unité à travers l'association l'Union des actionnaires d'Atos en colère (UDAAC), créée le 24 août par Francis Unal et Mohamed Farhat. L'Udaac propose une stratégie calquée sur la fronde syndicale réussie d'Unibail^{xxii}, en situation d'opposition interne similaire à celle d'Atos^{xxiii}. Ils soumettront un premier courrier au board le 11 septembre^{xxiv}, avant de saisir l'AMF le 20 septembre^{xxv}. Depuis, l'association tente de convoquer une assemblée générale exceptionnelle (AGE), afin d'y inscrire des résolutions remaniant le board^{xxvi}. Mais avec ses 0,76% au capital du groupe, l'association d'actionnaires est encore loin des 5% requis pour convoquer une AGE.

Un atout externe majeur : l'avocate engagée Sophie Vermeille conseille l'UDAAC

Très sollicitée dans les combats actionnariaux, Sophie Vermeille s'est particulièrement illustrée sur le dossier Casino. Elle a multiplié les actions offensives sur tous les fronts pour obtenir une clarification sur la comptabilité opaque du groupe : ses lettres publiques au Parquet national financier (PNF), aux administrateurs de Casino, au Haut Conseil du commissariat aux comptes,

et ses messages publiés sur Facebook et LinkedIn^{xxxvii} ont eu raison du PDG Jean-Charles Naouri^{xxxviii}.

La juriste a fondé son propre cabinet Vermeille & Co en 2013^{xxxix}, disposant ainsi d'une indépendance incontestable. Elle assume son soutien jusqu'au bout, bien que ciblée par de nombreuses procédures judiciaires^{xxx}.

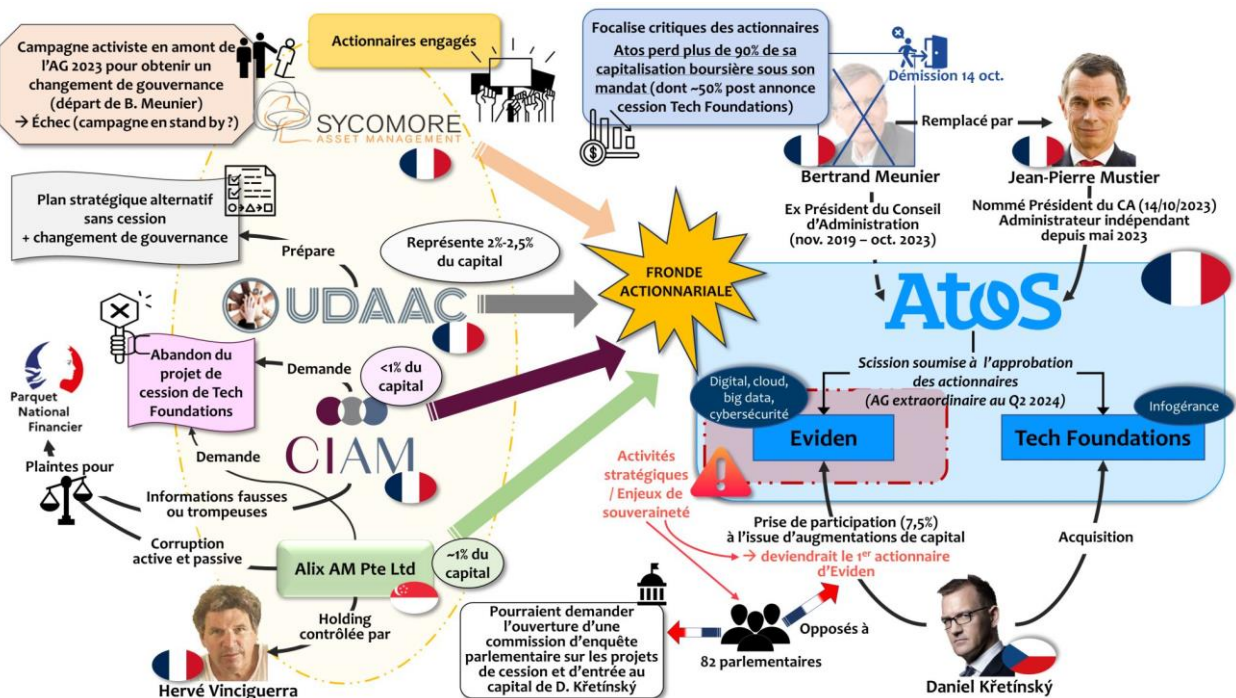
L'avocate a notamment été sollicitée pour aider l'UDAAC à convoquer une AGE. Sophie Vermeille a pu développer une stratégie sur une option juridique encore inexploitée lors des campagnes activistes^{xxxi}. Lorsque l'actionnariat est très dilué, il peut saisir directement le tribunal de Commerce si la situation est considérée « urgente ». Le président du tribunal nomme alors un mandataire chargé de convoquer l'AG^{xxxii}.

Changement d'échelle avec l'engagement de procédures judiciaires

La plainte déposée par le fonds minoritaire Alix AM auprès du PNF^{xxxiii} ouvre un nouveau volet juridique le 22 septembre. Le directeur général Nouridine Bihamé et Diane Galbe de la direction opérationnelle y sont accusés de corruption active et passive^{xxxiv}.

Pour l'administrative indépendante Caroline Rouellan, c'en est trop : elle quitte le board le 4 octobre, le jour du changement de directeur général. Arrivée quelques mois après le départ de Colette Neuville en 2022^{xxxv}, Caroline Rouellan incarnait la défense des actionnaires minoritaires^{xxxvi}. C'est pourquoi sa démission ternit énormément l'image, déjà mauvaise de la gouvernance d'Atos.

La cascade d'actions offensives se poursuit avec le dépôt d'une deuxième plainte au PNF, celle du fonds activiste CIAM CI^{xxxvii}. Dix jours plus tard, le syndicat CGT Atos/bull saisit également l'AMF et ordonne à la gouvernance d'Atos de rendre des comptes dans une nouvelle lettre ouverte.



Fronde actionnariale schématisée par Anne-Cécile Gaillard, fondatrice de Médicis- 20 octobre 2023 ;

La tête d'Atos sur la défensive, mais proactive sur sa stratégie d'influence auprès des plus grands

Deux nouveaux acteurs principaux viennent défendre leurs intérêts dans le bras de fer toujours en cours

Influence indirecte de l'Etat, frileuse sur le sujet

Dès 2022, l'Institut des Hautes Etudes pour la Défense Nationale (IHEDN) avait signalé au ministre des Armées, Sébastien Lecornu un risque pour la souveraineté numérique et la dissuasion nucléaire^{xlviii}. En effet, aucune condition juridique ou institutionnelle ne met en place des gardes fous effectifs au sein des entreprises essentielles et sur les marchés financiers français.

Pourtant, l'Etat est resté discret, évitant de politiser le dossier Atos, auquel plusieurs personnes politiquement exposées sont liées. Des conflits d'intérêts mêlant politiques, cabinets de conseil et la gouvernance d'Atos pourraient gêner l'Elysée pour se positionner clairement sur le dossier^{xlix}. « Tout est une question de volonté de l'exécutif », nous confiait Alain Juillet à ce sujet en octobre. Il évoquait notamment les dérives capitalistes d'un gouvernement désintéressé de l'intérêt général, et dépourvu de toute ambition de construire un quelconque projet économique.

Il faudra attendre la très forte médiatisation secouant Atos depuis l'été, pour jouer sur un 3^e échiquier politique, en plus du sociétal et économique. En effet le 19 septembre, Alexis Kohler place Bertrand Meunier sous la tutelle de Thomas Courbe à la tête de la direction générale des entreprises (DGE), et d'Alexandre Lahousse de la direction générale de l'armement (DGA)^l.

Si la tutelle prend fin avec la démission de Bertrand Meunier le 16 octobre, la nomination de Laurent Collet-Billon à la vice-présidence^{li} affermit le contrôle régalien d'Atos. En effet, le bras droit du nouveau président Jean Pierre Mustier a dirigé la DGA de 2008 à 2017 et semble disposer à veiller sur les intérêts stratégiques de l'Etat.

Les parlementaires forcent la main à l'état avec une demande de nationalisation

Cédric Perrin, le sénateur à l'origine de la tribune signée par les 82 parlementaires dénonce la responsabilité de l'Elysée, dans le volet souveraineté. Il alerte, que « Kretinsky est en train de racheter la France par appartements avec la bénédiction du clan Macron et Kohler, qui ont joué un rôle actif dans ce dossier »^{lii}. Le socialiste Philippe Brun poursuit la stratégie offensive visant à faire réagir le gouvernement. C'est ainsi qu'un amendement au Budget Finances 2024^{liii}, a proposé la nationalisation temporaire des activités stratégiques d'Atos^{liiv} le 23 octobre.

Si certains y ont vu une protection de la souveraineté, d'autres pensent à une « pure manœuvre politique » dans la nationalisation de cette société pourtant tournée vers l'international. Le 8 novembre, Bruno Le Maire a refusé cet amendement, indiquant que sa « responsabilité n'est pas d'investir dans l'entreprise, c'est de protéger les technologies les plus sensibles »^{liv}. L'action avait dégringolé de 10% après l'annonce des projets de nationalisation, atteignant les 4,41€ par titre^{lvi}. Le moment était ainsi propice pour acheter du capital, sous les radars des 5% de l'AMF.

Le dernier *Game changer* : apparition surprise d'un actionnaire de référence

A la tête de l'entreprise du numérique Onepoint, David Layani est monté à 9,9% au capital d'Atos^{lvii}. Profitant des 4 jours de délai autorisés pour se déclarer auprès de l'AMF, il surgit inopinément en actionnaire de référence le jeudi 2 novembre^{lviii}. Cet investissement de 70 millions d'euros lui octroie la possibilité de soumettre un, voire deux nouveaux administrateurs au CA, et donc de peser dans les décisions stratégiques du groupe.

Recalé par l'ancien président du CA sur son offre de rachat d'Eviden en octobre 2022, David Layani apparaît aujourd'hui proche de la nouvelle gouvernance. Il affirmait en effet soutenir le projet de cession de TFCo à Krétinsky^{lix}. De plus, ce nouveau poids lourd, très proche d'Emmanuel Macron et Edouard Philippe entre dans l'arène à un moment clé du plan de Sophie Vermeille. En effet, l'arrivée d'un actionnaire de référence bloque la possibilité de convoquer une AGE d'urgence, comme le soulignent les membres de l'Udaac, méfiants. CIAM CI souligne aussi le risque d'une prise de contrôle des actifs d'Atos induisant directement du pouvoir au CA^{lx}.

D'un autre côté, l'activiste Hervé Lecesne rassure^{lxi} les actionnaires en rappelant leur objectif majeur, partagé avec le dirigeant de Onepoint : éviter l'augmentation du capital de 900 millions d'euros. S'il était question de cession d'actifs en cas d'acquisition d'Eviden par Layani, afin de dégager de la liquidité, la levée de fonds de Onepoint ce mercredi 8 novembre donne un nouvel éclairage à la situation. La branche crédit du géant américain du private equity Carlyl a en effet accordé un financement long terme de 500 millions d'euros^{lxii} à l'entreprise de David Layani. Ceci pourrait lui permettre d'acheter les 54% que représente la partie digitale d'Eviden, estimée aux alentours de 800 millions d'euros. Dans cette optique, Tech Foundation resterait chez Atos avec la moitié d'Eviden, portée par Syntel. Le milliard d'euros qui justifiait l'augmentation de capital à 900 millions ne serait alors plus d'actualité, puisque David Layani apporterait une somme similaire en rachetant la partie BDS qu'il convoite depuis octobre 2022.

Si un tel scénario venait à se produire, les activités sensibles resteraient sous le giron du français Onepoint, tandis que les actionnaires ne seraient ni spoliés ni dilués à travers des opérations douteuses. David Layani serait le grand gagnant de l'affaire, et Atos privé de sa partie digitale n'aurait plus que 300 millions d'euros à trouver.

ANNEXES

1- Due Diligence

Etude de compliance amateur réalisée par des étudiants de l'EGE sur la société Atos SE. Il en ressort une situation financière difficile, une mauvaise réputation de la gouvernance, ainsi que des procédures judiciaires en cours problématiques.

Concernant le bilan financier, les chiffres sont récupérés sur le rapport financier annuel consolidé de 2022, c'est-à-dire que les transactions internes entre les différentes filiales ne sont pas visibles. Ainsi il est difficile d'avoir une vision claire de la santé financière du groupe. Notons cependant que le commissaire aux comptes responsable de l'audit du groupe certifie « que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. »^{lxiii}

La due diligence indique que si la situation actuelle du groupe peut nuire aux actionnaires ou à la souveraineté française, l'intérêt porté par des potentiels acheteurs privés ou publics laisse penser que les activités pourront se pérenniser. Ainsi, Atos est être encore très loin des scénarios catastrophes de cessation de paiement ou démantèlement exposés dans certains médias.

2- Principales offres d'achat depuis l'annonce de la scission en 2022 :

- Octobre 2022 : David Layani à la tête de Onepoint offre 4,2 milliards d'euros pour Evidian, porté par le fonds britannique ICG. Bertrand Meunier refuse l'offre.
- Janvier-Mars 2023 : Airbus apparaissait comme l'acheteur le plus crédible avec sa proposition de rachat de 29,9% d'Evidien, soutenue par David Azéma. L'action s'envole, avant de chuter de 18% après le retrait du groupe aérospatial. Les conditions financières ne sont pas satisfaisantes, et la DGA pose son veto : le directeur Emmanuel Chiva craint une ingérence allemande.
- Avril 2023 : Le consortium français Astek-Chapsvision porté par l'IHEDN marque son intérêt pour Evidien. Si la proposition aurait transité par le bureau d'Alexis Kohler indiquant une situation non urgente pour Atos, Bertrand Meunier ne reçoit pas les porteurs de l'offre^{lxiv}.
Nb : Les règles concernant les OPA^{lxv} sont régies par les lois règlementant les marchés financiers, et en l'occurrence tout actionnaire qui dépasserait le seuil des 30% est tenu de déclencher une OPA. L'entreprise n'a pas tellement son mot à dire. Si elle est contre, l'OPA sera hostile, et il y aura une campagne de l'actionnaire qui lance l'OPA vs le management. Si elle est pour, alors ils essaieront de convaincre les autres actionnaires d'apporter leurs titres à l'OPA. Ainsi l'entreprise n'a pas tellement de pouvoir sur la situation, ce sont les actionnaires qui les ont.

3- Structure de l'actionnariat :

Ce n'est pas forcément très précis dans la mesure où, il est difficile de disposer de l'actionnariat d'une société cotée à un instant donné : c'est la chambre de compensation qui peut les établir sur demande de la société, et ce n'est pas diffusé au public. Les bases de données financières comme Bloomberg ou Thomson Reuters agrègent pour leur part les déclarations d'investissements des fonds ainsi que les déclarations de franchissement de seuil établies auprès des autorités boursières, ce qui donne une cartographie a priori plutôt fiable. Pour certaines structures type BlackRock par exemple, les actionnaires sont listés plusieurs fois en fonction des sous-fonds présents au capital, typiquement : BlackRock Institutional Trust Company, BlackRock advisors, etc... D'après ces données, Sycomore serait aujourd'hui actionnaire à hauteur de 0,16%.

#	Investor Name	% Outstanding	Position (M)	Position Change (M)	Value (\$, M)	Value Change (\$, M)	Filing Date
1	Layani (David)	9.98%	11.12	+4.66	73.77	+30.92	01-Nov-2023
2	Siemens Pension-Trust e.V.	4.80%	5.35	-5.31	52.27	-51.87	28-Oct-2022
3	BlackRock Institutional Trust Company, N.A.	4.41%	4.91	-0.50	60.64	-6.11	01-Mar-2023
4	Atos SE Employees	3.03%	3.37	0	32.53	0	16-Dec-2022
5	The Vanguard Group, Inc.	2.47%	2.75	-0.00	19.22	-0.00	30-Sep-2023
6	Norges Bank Investment Management (NB...)	1.92%	2.14	-0.06	20.67	-0.53	31-Dec-2022
7	DNCA Investments	1.44%	1.61	-0.00	11.21	-0.00	30-Sep-2023
8	Legal & General Investment Management ...	1.37%	1.53	+0.01	10.68	+0.09	30-Sep-2023
9	Mandarine Gestion	1.24%	1.38	-0.00	9.65	-0.00	30-Sep-2023
10	Dimensional Fund Advisors, L.P.	1.00%	1.12	-0.08	7.79	-0.58	30-Sep-2023

10 premiers actionnaires compilés dans la base de données financières Thomson Reuters le 06/22/2023.

4- Stratégie d'Unibail :

La campagne activiste réussie « Refocus not Reset » de Léon Bressler, fondateur d'Unibail-Rodamco et Xavier Niel a amené à l'éviction du président en place Christophe Cuvillier. Les résolutions ont été votées dans la surprise générale : le refus de l'augmentation du capital (AK) passe à 36%, tandis que 65% valident l'entrée des 3 administrateurs frondeurs Bressler, Niel et Gaillard.

- Situation initiale : cours très bas, mauvaise note S&P, le problème vient du rachat démesuré à 21 milliards d'euros de Westfield ;
- Solution proposée par Président CA : Augmentation du capital de 3,4Mds€ et vente d'actifs pour 3,5Mds€ (plan reset). L'annonce provoque une chute de l'action en bourse ;
- Plan de Xavier Niel et Léon Bressler : annuler l'AK, doubler la cession d'actifs, sortir du marché américain hérité du rachat démesuré de Westfield et changer de gouvernance (tête, et entrée de 3 nouveaux administrateurs).
- 3 ans après : reprise de l'action de 120%, baisse de la dette.

5- Potentielle fraude sur le procès-verbal du CA de juin 2023

Sophie Vermeille annonce avoir été victime de fracturation de son bureau, violation de PC et mise sur l'écoute. Elle investiguait à cette période sur une potentielle falsification du procès-verbal du CA du 1août. Atos avait communiqué l'adoption du plan de cession à Krétinsky après un vote unanime. Or parmi les membres du CA, Vivek Badrinath était clairement opposé à cette idée et son avis n'apparaît pas dans le procès-verbal. Le méticuleux secrétaire Henri Giraud a été remplacé le lendemain du conseil par Jean-Michel Darrois, dont le cabinet de conseil est l'un des conseillers d'Atos. Une étrange coïncidence sur laquelle Sophie Vermeille a enquêté, ce qui semble en déranger certains.

6- Rémunération du board :

L'enveloppe annuelle de 800 000€ est partagée entre les membres du board, qui touchent 20 000 euros chacun avec un bonus de 2500€ par réunion à laquelle ils assistent. Rodolphe Belmer a touché 3 millions d'euros pour 8 mois d'exercice à la présidence ; Edouard Philippe simple administrateur a perçu 120 000 euros pour 18 mois au board ; Thierry Breton recevra annuellement 700 000 euros de retraite chapeau.

7- La tête d'Atos proche des cabinets de conseil

De nombreux cabinets de conseil gravitent autour d'Atos. Selon *La Lettre*, McKinsey, EY, Deloitte, KPMG ou PwC étaient très bien introduits auprès de plusieurs dirigeants successifs

du groupe tels que Thierry Breton. On trouve également Alain Minc^{lxvi}, Lazard et David Azema, un banquier d'affaires qui travaille pour Perella Weinberg. L'agence de communication image 7, dirigée par Anne Méaux, conseille également Bertrand Meunier.

La banque Rothschild & Co joue un rôle important de conseiller financier chez Atos. Son spécialiste de la fusion-acquisition Grégoire Chertok a aussi travaillé avec Kretinsky sur son offre de rachat de Tech Foundation. C'est lui qui a introduit le milliardaire tchèque sur le marché du capitalisme français.

En plus des enquêtes ouvertes en France, McKinsey est accusé aux Etats-Unis et en Allemagne de jouer double-jeu en conseillant à la fois ministères et entreprises sur le même dossier^{lxvii}.

Sources

Atos, *Communiqués de Presse et Rapports annuels financiers* disponibles sur le site internet de l'entreprise atos.net

Atos blog, atos.bourse.blog

BFM BUSINESS : « [Des actionnaires d'Atos préparent la guerre contre son président](#) » (septembre 2022), [Interview de Matthieu Pechberty](#) (25/10/2023), « [Après la démission du président, un autre pilier du groupe serait sur le départ](#) » (octobre 2023)

Bodelot Agathe pour *Le Portail de l'IE*, « [Bertrand Meunier démissionne de la présidence d'Atos, la vente du groupe toujours en question](#) » (017/10/2023), [Onepoint : le nouvel investisseur de référence d'Atos rebat les cartes](#) (03/11/2023)

Carcan Robin pour *La Lettre* : « [Atos dévoile son plan Boost pour mieux se scinder en deux](#) » (07/10/2022), « [Atos : l'ascension express d'une représentante CFDT cristallise les tensions](#) » (mai 2023), « [Atos : les actionnaires de l'Udaac explorent une brèche pour convoquer une AG](#) » (10/10/2023), « [Quand Atos tente de faire taire un blog d'actionnaires](#) » (avril 2023), « [Atos : le projet du consortium Astek-ChapsVision sur le bureau d'Alexis Kohler](#) » (avril 2023), « [McKinsey, DGA, Breton : les accrocs au plan de Bertrand Meunier pour la scission d'Atos](#) » (mai 2023)

Cheminat Jacques pour *Le Monde Informatique*, (13 juin 2023) « [Atos : Leo Apotheker à la manoeuvre, la SSII crie à la déstabilisation](#) »

EGE, [Due Diligence sur Atos](#)

Infogreffe, [Fonctionnement de l'assemblée générale extraordinaire](#)

Les Echos, « [Manipulation de l'action Vinci : cinq questions sur une affaire hors norme](#) », (23/11/2016), « [Onepoint, qui a des visées sur Atos, lève 500 millions d'euros](#) » (08/11/2023)

Le Monde (2018), « [Sophie Vermeille, l'avocate en guerre contre Casino](#) »

Papers, [Vermille & Co](#)

Le Point (2020), « [Manipulation de cours : Casino visé par la justice depuis 2020](#) »,

Sénat, [Nationalisation de la société Atos](#) (02/11/2023)

Soubrouillard Régis pour *Challenges*, « [Atos : l'autorité des marchés financiers saisie sur la vente à Daniel Krétinsky](#) » (septembre 2023), ¹ « [Atos : comment le Made in France s'est fait coiffer sur le poteau par Kretinsky](#) » (14/08/2023)

La Tribune, « ["Atos : une plainte pour corruption déposée par un fonds actionnaire"](#) (23/09/2023), « [Atos dégringole en Bourse après des propositions de nationalisation temporaire](#) » (06/11/2023)

UDAAC, udaac.org

Vermeille Sophie (juin 2017) « [Restructuration de dette obligatoire, recapitalisation de la dernière chance et interventionnisme étatique](#) »

ⁱ [Communiqué de presse d'Atos](#) le 14 juin 2022

-
- ii Annonce de la scission du groupe dans le [communiqué de presse du 14 juin 2022](#) d'Atos
- iii « [Atos dévoile son plan Boost pour mieux se scinder en deux](#) », Robin Carcan pour *La Lettre*, 07/10/2022
- iv L'action chute de 25€ le 3 juin à 12€ le 17 juin 2022
- v Cf annexe 2 : les principales offres d'achat
- vi Cf annexe 1 : due diligence, partie développement des activités
- vii « [Des actionnaires d'Atos préparent la guerre contre son président](#) », *BFM Business*, septembre 2022
- viii « [Atos : l'ascension express d'une représentante CFDT cristallise les tensions](#) », Robin Carcan pour *La Lettre*, mai 2023
- ix « [Atos : Leo Apotheker à la manoeuvre, la SSII crie à la déstabilisation](#) », Jacques Cheminat pour *Le Monde Informatique*, 13 juin 2023
- x Le président de Sycomore, Cyril Charlot demande la révocation d'Aminata Niane, et de Vernon Sankey ainsi que le remplacement à la présidence de Bertrand Meunier par Léo Apotheker.
- xi L'opération financière prévoit de vendre TFCo, représentant un chiffre d'affaires d'environ 5,5 milliards d'euros pour 100 millions d'euros, avec les brevets, le nom du groupe et les contrats les plus rentables et sans rachat de la dette.
- xii « [Restructuration de dette obligatoire, recapitalisation de la dernière chance et interventionnisme étatique](#) », Sophie Vermeille, juin 2017
- xiii « [Atos: le fonds activiste CIAM s'oppose à la vente de Tech Foundations à Kretinsky](#) », *Les Echos*, 13/09/2023
- xiv Information donnée par Bertrand Meunier lors d'une réponse au sujet d'une augmentation de capital, à l'AG du 28 juin 2023. [La vidéo](#) est disponible sur la chaîne youtube du blog indépendant d'Atos.
- xv Cf rémunération du board en Annexe
- xvi Ils peuvent en effet être vus par certains comme des opportunistes spéculant sur des entreprises, à la différence des Américains par exemple qui y voient une réussite économique.
- xvii Cf La due diligence en annexe
- xviii [Matthieu Pechberty sur BFM Business](#), annonce le 25 octobre une potentielle faillite de l'entreprise, expliquant l'intérêt de Bercy pour le dossier.
- xix Exemple avec l'entreprise Vinci, victime de 7 milliards d'euros de perte en 10 min après la publication d'une fake news démenti plus tard par le groupe. L'article *des Echos* « [Manipulation de l'action Vinci : cinq questions sur une affaire hors norme](#) », paru le 23 novembre 2016 explique le cas Vinci.
- xx « [Atos-Kretinsky : des parlementaires s'alarment](#) », *La Tribune*, 3 août 2023
- xxi Note de Daniel Verwaerde envoyé à l'Élysée le 20 septembre 2023, évoquée dans l'article « Atos : l'Autorité des Marchés financiers saisie sur la vente à Daniel Kretinsky », *L'Obs*, le 20 septembre
- xxii Cf Stratégie d'Unibail en annexe
- xxiii L'Udaac détient environ 0,76% du capital. « [Inspirons-nous du putsch réussi en 2020 « REFOCUS NOT RESET » de Bressler, Niel et Gaillardo](#) », posté en août 2023 sur atos.bourse.blog et repris sur le site de l'UDAAC
- xxiv Ils demandent notamment un audit interne, une explication claire de la vente à Krétinsky ainsi qu'une protection des actionnaires dans les restructurations d'activités.
- xxv « [Atos : l'autorité des marchés financiers saisie sur la vente à Daniel Krétinsky](#) », *Challenges* septembre 2023
- xxvi « [Les objectifs de l'Udaac](#) », sont exposés au travers de leur plan d'attaque, exposé sur internet
- xxvii « [Sophie Vermeille, l'avocate en guerre contre Casino](#) », *Le Monde* 2018
- xxviii Il est visé par une enquête du PNF pour manipulation de cours, et pratiques illégales à la tête de Casino, comme on peut le lire dans « [Manipulation de cours : Casino visé par la justice depuis 2020](#) », publié sur *Le Point* en mars 2023. Ce dernier avait usé de nombreux stratagèmes contestables^{xxviii} lors du sauvetage du groupe du naufrage, dont Casino a finalement été victime^{xxviii}.
- xxix [Informations légales sur le cabinet Vermeille](#), *Papers*
- xxx « [Sophie Vermeille, l'avocate en guerre contre Casino](#) », *Le Monde* 2018
- xxxi « [Atos : les actionnaires de l'Udaac explorent une brèche pour convoquer une AG](#) », Robin Carcan pour *La Lettre*, le 10/10/2023
- xxxii [Fonctionnement de l'assemblée générale extraordinaire](#) sur *Infogreffe*
- xxxiii « [Atos : une plainte pour corruption déposée par un fonds actionnaire](#) », reprise dans *La Tribune* le 23 septembre
- xxxiv La plainte d'Alix PM vise le management package, accompagnant la négociation de la vente de TFCo à Krétinsky promet respectivement 25 et 15 millions d'euros à Nouridine Bihmane et Diane Galbe.
- xxxv Colette Neuville fut administratrice au board d'avril 2010 à avril 2022, comme l'indique le [communiqué de presse d'Atos du 6 avril 2022](#).

-
- ^{xxxvi} Caroline Rouellan a en effet été chargée de conseil auprès de l'association de la défense des actionnaires minoritaires (Adam), fondée par Colette Neuville, qui a mené [plus de 90 batailles boursières pour faire évoluer le droit boursier](#).
- ^{xxxvii} Elle accuse le président Bertrand Meunier de transmettre des « informations trompeuses et mensongères » sur la cession de TFCo.
- ^{xxxviii} « [Quand Atos tente de faire taire un blog d'actionnaires](#) », Robin Carcan pour *La Lettre*, avril 2023
- ^{xxxix} Henri Proglio était dans l'avion lors du CA du 1^{er} août, incapable de voter.
- ^{xl} « [Après la démission du président, un autre pilier du groupe serait sur le départ](#) », Matthieu Pechberty pour *BFM Business*
- ^{xli} « [Bertrand Meunier démissionne de la présidence d'Atos, la vente du groupe toujours en question](#) », Agathe Bodelot pour le *Portail de l'IE*, octobre 2023
- ^{xlii} Cf due diligence EGE
- ^{xliiii} Cf due diligence EGE
- ^{xliiv} Le Canard enchaîné du 17 octobre 2023
- ^{xli v} [Affaires McKinsey](#), article de *France TV*, 2022
- ^{xli vi} Rapport du sénat sur « [l'influence croissante des cabinets de conseil sur les politiques publiques](#) », 2022
- ^{xli vii} Le rapport souligne « une intrusion en profondeur du secteur privé dans la sphère publique », et son coût croissant pour les dépenses publiques : "d'après les éléments transmis par les ministères, le coût moyen d'une journée de [travail d'un] consultant s'élève à 1 528 euros TTC pour la période 2018-2020".
- ^{xli viii} « [Atos : comment le Made in France s'est fait coiffer sur le poteau par Kretinsky](#) », par Régis Soubrouillard pour *Challenges*, le 14 août 2023
- ^{xli ix} « [Démantèlement d'Atos : l'inexplicable silence de l'État](#) », article pour *Mediapart* où Martine Orange décrit un « scandale d'état ».
- ^l « Quand le président d'Atos devient un problème », troisième épisode de *La débâcle d'Atos* par Martine Orange pour *Mediapart*, le 24 septembre 2023
- ^{li} [Communiqué de presse d'Atos du 16 octobre](#) annonçant le remplacement de Bertrand Meunier par Jean Pierre Mustier à la présidence, et Laurent Collet-Billon à la vice-présidence.
- ^{lii} « [Atos : comment le Made in France s'est fait coiffer sur le poteau par Kretinsky](#) », par Régis Soubrouillard pour *Challenges*, le 14 août 2023
- ^{liiii} [Nationalisation de la société Atos](#) publiée dans le JO du Sénat du 02/11/2023. La réponse du Ministre de l'Economie, des finances et de la souveraineté industrielle est attendue d'ici la fin d'année.
- ^{li v} « [Atos dégringole en Bourse après des propositions de nationalisation temporaire](#) », *La Tribune*, 23/10/2023
- ^{li vi} « [Le gouvernement ne compte ni nationaliser Atos, ni prendre une participation](#) », *La Tribune*, 09/11/2023
- ^{li vii} « [Atos dégringole en Bourse après des propositions de nationalisation temporaire](#) », *La Tribune*, 23/10/2023
- ^{li viii} "[Onepoint : le nouvel investisseur de référence d'Atos rebat les cartes](#)" Agathe Bodelot pour *Le Portail de l'IE*, 03/11/2023
- ^{li viii} Cf la structure de l'actionnariat en annexe 3
- ^{li ix} [Interview de David Layani](#) donnée aux Echos, le 2 novembre
- ^{li x} « [David Layani, les coulisses d'un an de traque d'Atos](#) », Clément Lesaffre pour *BFMTV* le 06/11/2023
- ^{li xi} « [David Layani, les coulisses d'un an de traque d'Atos](#) », Clément Lesaffre pour *BFMTV* le 06/11/2023
- ^{li xii} « [Onepoint, qui a des visées sur Atos, lève 500 millions d'euros](#) », Leïla Marchand pour *Les Echos*, 8 novembre 2023
- ^{li xiii} [Rapport annuel financier de 2022](#), page 386 sur les comptes sociaux de la société mère.
- ^{li xiv} « Atos : le projet du consortium Astek-ChapsVision sur le bureau d'Alexis Kohler », Robin Carcan pour *La Lettre*, avril 2023
- ^{li xv} [Règles des OPA](#)
- ^{li xvi} « [Atos : le projet du consortium Astek-ChapsVision sur le bureau d'Alexis Kohler](#) », Robin Carcan pour *La Lettre*, 21 avril 2023
- ^{li xvii} « [McKinsey, DGA, Breton : les accrocs au plan de Bertrand Meunier pour la scission d'Atos](#) », Robin Carcan pour *La Lettre*, mai 2023